



Plus de flexibilité et puis quoi encore ?

Alors qu'Excello continue de faire des ravages sur nos conditions de travail, se profile une refonte profonde des organisations du travail, OTT, au service des flux et de la productivité ■ Les restructurations précédentes ont démontré que les aspirations des agents passaient après les évolutions stratégiques au service de LBP, malgré les beaux-discours de nos RH ! ■ C'est toutes et tous ensemble qu'il faut répondre à cette nouvelle attaque ■ Nous ne nous laisserons pas faire !

La pression sur les personnels qui dépendent de la Banque Postale, depuis les Centres Financiers jusqu'aux bureaux de poste ne cesse de s'accroître. Dans sa course aux profits, la direction de La Poste mise gros sur la banque. Nous mesurons les conséquences de cette stratégie bancaire chaque jour, on ne peut supprimer des emplois et restructurer à la hussarde sans que les personnels et la qualité de service ne s'en ressentent. La Banque Postale qui se voulait au service de toutes et tous est en train de prendre un virage qui va en laisser plus d'un sur le bas côté. Nous ne pouvons laisser cette dérive continuer, nous ne pouvons collaborer à une stratégie qui scie la branche sur laquelle nous sommes assis. Pas besoin d'un baromètre social fait maison pour se rendre compte que les collègues saturent, qu'il y en a marre des inégalités, des pressions et des objectifs.

Une réponse collective est indispensable pour que s'arrête cette spirale, le conflit sur la loi travail qui connaît un nouveau temps fort le 15 septembre doit nous permettre d'exprimer notre opposition au programme que nous propose la direction. Comment en effet accepter une remise en cause de régimes horaires qui font consensus depuis une quinzaine d'années ? Toutes et tous ensemble, organisons nous, débattons, construisons la mobilisation, le collectif, pour déclencher un large mouvement social, maintenir nos acquis et gagner de nouveaux droits.

Partager les contraintes... on a déjà donné !

Sud PTT n'a pas signé l'accord AMB3 de décembre 2015. Dans son chapitre 7 à l'article 2, il validait « la nécessité de réévaluer l'ensemble des organisations du travail » sur les services financiers. Ce serait pour notre bien être, pour partager les contraintes et répondrait aux attentes de la clientèle ! Mais sur ces thèmes on a déjà beaucoup à dire car les indicateurs sont au rouge, que ce soit dans les services clients, CNMR ou dans les services impactés par excello, le constat est le même : la qualité de service est loin d'être au rendez-vous ! Et ce n'est pas le personnel qui est en cause ! Les emplois non remplacés, les dysfonctionnements applicatifs, les restes qui s'amoncellent, les pressions commerciales, la segmentation de la clientèle... La liste des irritants est longue. Force est de constater que la gestion des flux n'a pas non plus amélioré la qualité de service, bien au contraire !

Inégalités à tous les étages

Ce n'est pas nouveau mais les relations de plus en plus étroites entre la banque et les "banquiers" et La Poste et les "postiers" commencent à poser de sérieuses questions. Nous travaillons côte à côte, entre collègues et il est impossible de ne pas se rendre compte des différences de traitement entre les deux "statuts". Rémunération, avantages divers, complémentaire santé, intéressement et participation, la direction de La Poste a dès le départ mis en place un régime inégalitaire dans les services financiers de La Poste. Il ne s'agit bien sûr pas d'opposer les uns aux autres, mais nous considérons que le manège a assez duré et qu'il est temps de se pencher sur la question de l'égalité de traitement de tous les personnels.

Nos horaires de travail, on y tient !

Ils sont peut-être un casse-tête pour les patrons, mais ils ont une histoire ! A ce stade, rappelons qu'avant la réduction du temps de travail, les centres financiers étaient à 36 heures hebdomadaires, un acquis des luttes du personnel des « chèques postaux » lié à leurs conditions de travail difficiles (travail répé-

titif et cadences infernales). Puis, avec la loi Aubry, les négociations locales ont permis d'élaborer des scénarios qui, pour la plupart, ont trouvé l'aval du personnel. C'est ainsi que le travail du samedi, est demeuré exceptionnel, lié à la sécurité financière et aux urgences.

OTT, une refonte des horaires au service de la productivité

Toutes les réorganisations que nous avons subies ces dernière années, n'ont fait qu'améliorer la productivité au service du chiffre d'affaire de La Banque Postale. Même si quelques promotions ont permis de maintenir la paix sociale, il n'en demeure pas moins que dans tous les services, les agents ont le sentiment d'avoir la tête dans le guidon. Pour SUD PTT, l'Organisation du Temps de Travail est un nouveau levier pour gratter encore un peu de temps productif. C'est une attaque sans précédent contre nos conditions de travail, notre équilibre vie privée - vie professionnelle. Les phases de diagnostics sont en cours, mais nous ne doutons pas que les scénarios qui vont être proposés vont considérablement augmenter l'amplitude d'ouverture de nos services et flexibiliser les horaires individuels. Déjà les pressions sont fortes sur le sujet à l'occasion des reclassements excello et il a fallu rappeler à l'ordre plusieurs directions locales sur le sujet !

Pas question d'être encore une fois les perdant-es de la stratégie, nos horaires on y tient !

- Les choix individuels des agents tant sur leur horaires individuels que sur le temps partiel doivent être respectés.
- Pour Sud le travail du samedi doit rester l'exception et reposer d'abord sur le volontariat. Nous considérons qu'un samedi sur huit doit être un maximum.
- Le samedi doit aussi pouvoir être récupéré sous forme de RC et non intégré systématiquement dans la DHT.
- Le statut de NOD doit être maintenu pour chaque centre : pas d'émiettement de nos activités, arrêt d'Excello et de sa réorganisation verticale des activités des services financiers.
- Pas d'amplitudes horaires au delà des fonctionnalités applicatives : le travail du samedi et tardif ne correspondent pas à la réalité du trafic !
- Pour « partager les contraintes », il est possible de réduire le temps de travail à 32h00 au moins et de créer des emplois dans la branche.

La fédération Sud PTT a déposé un préavis de grève le 15 septembre pour les services financiers.

OTT ne doit pas se faire contre le personnel, mobilisons nous et portons nos revendications.



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34

mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org